



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 1 novembre 2015

Syrie : Où Bassel Khartabil est-il secrètement emprisonné?

Un défenseur de la libre expression détenu en Syrie
dans un établissement où la torture pourrait être pratiquée

L'ACAT Canada s'associe à la récente déclaration de 31 organisations de défense des droits de la personne demandant aux autorités syriennes de communiquer au plus vite le lieu de détention actuel de Bassel Khartabil en raison de risques excessivement élevés de torture. Défenseur connu de l'internet libre et de la culture Open Source, il est emprisonné depuis trois ans et demi par le régime de Bachar el-Assad et a été déplacé dans un endroit secret le 3 octobre dernier.

Le 15 mars 2002, il avait été arrêté par les services de renseignements militaires syriens. Aucune information n'a été communiquée aux membres de sa famille sur les motifs de son arrestation et de sa détention. Durant 8 mois, il a été détenu en secret dans une prison militaire à Kafr Sousse. Conduit par la suite dans la prison militaire de Sednaya, il aurait été victime de torture pendant 3 semaines. Le 9 décembre 2012, il est passé devant un tribunal militaire; ces tribunaux sont reconnus pour les procès qui s'y déroulent à huis clos et où les accusés n'ont pas le droit de se défendre. D'après les récits d'anciens détenus ayant comparu devant ces tribunaux, les procès ne durent que quelques minutes et bafouent complètement les normes internationales d'équité. Ainsi, lors d'un procès militaire le 9 décembre 2012, un juge militaire a interrogé Bassel Khartabil, durant quelques minutes. Suite à cela, il a été transféré à la prison centrale d'Adra où il a pu recevoir des visites de sa famille qui témoigne de son parcours et des traitements dégradants dont il a été victime. Cependant, le 3 octobre 2015, il a été transféré vers une destination gardée secrète. L'ACAT Canada s'inquiète et communique la nouvelle que Bassel Khartabil pourrait être en ce moment détenu dans un établissement administré par les forces de sécurité et où la torture est pratiquée.

Il est essentiel de continuer à faire connaître cette situation malgré l'absence de réponse des autorités syriennes aux précédentes actions et demandes par, entre autres, les Nations Unies. Les conclusions du 10^e rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie aux Nations Unies émises en septembre 2015 sont redoutables et confirment l'utilisation systématique de la torture dans les centres de détention. Les milliers de photos insoutenables publiées dans le « rapport César » et authentifiées par de nombreux experts montrent des cadavres torturés et morts de faim dans les prisons du régime, ce qui corrobore malheureusement cette réalité. Pour cela, l'ACAT Canada a donc transmis ses inquiétudes et demandes au représentant de la Syrie aux Nations Unies, H.E. Bashar Ja'afari, ainsi qu'au ministre canadien des Affaires étrangères, Robert Nicholson et à la Consule syrienne à Montréal, Nelly Kanou.

Les activités de l'ACAT Canada visent à favoriser, encourager et promouvoir la protection des droits de la personne par l'action pour l'abolition de la torture depuis 1984.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Nancy Labonté, coordonnatrice, ACAT Canada
514-890-6169 ; info@acatcanada.org

Pour approfondir à propos de la situation actuelle de la torture en Syrie :

ACAT France. 2014. « Rapport 2014 sur la Syrie ». *Un monde tortionnaire*. En ligne : <http://unmondetortionnaire.com/Syrie#lire>

Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie aux Nations Unies. 2015. *10e Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne*. En ligne :
<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/IICISyria/Pages/IndependentInternationalCommission.aspx>

« Rapport César » : Carter-Ruck and Co. Solicitors of London. 2014. *A Report into the credibility of certain evidence with regard to Torture and Execution of Persons Incarcerated by the current Syrian regime*. En ligne : http://www.carter-ruck.com/images/uploads/documents/Syria_Report-January_2014.pdf

Lire la déclaration originale : <https://www.acatfrance.fr/communiquede-presse/revelez-le-sort-et-le-emplacement-dun-defenseur-de-la-liberte-dexpression-place-en-detention>

Liste des 31 signataires de la déclaration originale :

- ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)
- Amnesty International
- Arab Foundation for Development and Citizenship
- Arabic Network for Human Rights Information (ANHRI)
- Association for Progressive Communications
- Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS)
- Electronic Frontier Foundation (EFF)
- Euromed Rights (EMHRN)
- FIDH (International Federation for Human Rights), within the framework of the Observatory for the Protection of Human Rights Defenders
- Front Line Defenders
- Global Voices Advox
- Gulf Center for Human Rights (GCHR)
- Humanist Institute for Cooperation with Developing Countries (HIVOS)
- Human Rights Watch (HRW)
- Index on Censorship
- Institute for War and Peace Reporting (IWPR)
- International Service for Human Rights (ISHR)
- Lawyers Rights Watch Canada (LRWC)
- No Peace Without Justice (NPWJ)
- One world foundation for development
- Pax for Peace – Netherland
- Pen International
- RAW in WAR (Reach All Women in WAR)
- Reporters without Borders (RSF)
- Sisters Arab Forum for Human Rights (SAF)
- SKeyes Center for Media and Cultural Freedom
- Syrian Network for Human Rights (SNHR)
- The Day After
- Violations Documentation Center in Syria (VDC)
- Vivarta
- World Organisation Against Torture (OMCT), within the framework of the Observatory for the Protection of Human Rights Defenders